

DE L'ÉNERGIE PROPRE POUR TOUS LES EUROPÉENS : PASSEZ AUX ACTES !

Enrico Letta | *président de l'Institut Jacques Delors*

Thomas Pellerin-Carlin | *chercheur à l'Institut Jacques Delors*

Jean-Arnold Vinois | *conseiller à l'Institut Jacques Delors*

Il y a deux ans, le 25 février 2015, la Commission européenne a opté pour l'approche globale de l'Union de l'énergie, approche [promue par l'Institut Jacques Delors](#). Les propositions clés qui détermineront l'avenir énergétique de l'Europe sont désormais sur la table et les décideurs doivent se mettre d'accord sur un « accord global sur l'Union de l'énergie » qui serve les intérêts des citoyens européens. Pour cela, la Commission européenne doit agir en tant que régulateur et financeur, mais également comme un acteur dynamique coopérant avec des entreprises, ONG et des élus tournés vers l'avenir pour passer aux actes et démontrer les avantages concrets de l'énergie propre pour tous.

Des nuages sombres s'accumulent au-dessus de l'Europe : Trump, Poutine, Erdogan, le Brexit, le terrorisme, le chômage des jeunes, le changement climatique, la pollution de l'air. Tandis que les défis pour l'Europe n'ont jamais été aussi clairs, les possibilités devraient l'être aussi.

Le système énergétique européen est en révolution. En remplaçant le charbon, le pétrole et le gaz par l'utilisation efficace des énergies renouvelables, les Européens renforcent leur sécurité face à la pollution de l'air, au changement climatique, à la division russe et à la radicalisation islamiste financée par le pétrole.

Il y a deux ans, le 25 février 2015, la Commission européenne a opté pour l'approche globale de l'Union de l'énergie, approche [promue par l'Institut Jacques Delors](#). Elle a présenté des propositions législatives concrètes pour un « accord global sur l'Union de l'énergie » qui devrait mettre en place des règles solides capables d'offrir de l'énergie propre à tous les Européens. Atteindre cet objectif nécessite des efforts supplémentaires, et plus particulièrement de renforcer la confiance mutuelle sur laquelle repose la solidarité. Pour cela, la Commission doit agir également en tant qu'intermédiaire entre les acteurs publics et privés afin de promouvoir des projets concrets qui profitent aux citoyens, comme le programme Erasmus dans l'éducation, ou l'[interconnexion des marchés énergétiques de la région de la Baltique](#) dans l'énergie.

En coopérant avec les autorités locales et nationales, la Commission européenne devrait attirer des entreprises européennes résolument innovantes. À titre

d'illustration, le [plan Juncker](#) devrait servir à soutenir et co-créeer un projet en vue d'équiper toutes les autoroutes et villes européennes de bornes de recharge pour les véhicules électriques d'ici à 2020.

Pour identifier des projets tout aussi utiles, la Commission européenne devrait :

- déterminer les forces et faiblesses de toutes les régions européennes vis-à-vis de la transition énergétique pour voir ses opportunités et menaces. Cela devrait contribuer à identifier des champions et à montrer comment les pays peuvent bénéficier de la transition énergétique.
- fédérer des entreprises européennes résolument innovantes au sein d'une coalition pour la transition.
- coopérer avec des maires qui ont une expérience globale de l'énergie, regroupant la mobilité, le chauffage et l'électricité. La [Convention des Maires](#) est une plateforme unique à cet effet.

Pour créer un consensus social et politique en Europe, nous avons également besoin d'un pacte social afin de garantir que la transition énergétique profite réellement à tous les Européens. C'est pourquoi la Commission européenne devrait identifier des projets concrets en vue :

- d'anticiper les inconvénients de la transition énergétique et de s'assurer que les travailleurs menacés de perdre leur emploi sont bien pris en charge.
- de lutter contre le chômage des jeunes en optimisant les perspectives d'emplois verts de qualité, par exemple dans le cadre d'un programme vert [Erasmus pro](#) pour les apprentis.

- d'éradiquer la pauvreté énergétique. Pour ce faire, il faut une compréhension globale de ses origines : revenu, prix de l'énergie, qualité du logement, possibilités de mobilité, comportement individuel, systèmes de croyance et normes sociales.
- de lutter contre la pollution de l'air qui tue 430 000 personnes par an dans l'Union européenne et pèse sur les dépenses de santé publique.

Une approche globale de la transition énergétique comporte une dimension externe difficile mais prometteuse. Les Européens doivent avoir pour objectif de devenir les fournisseurs mondiaux de solutions bas carbone, qui créent des emplois pour les Européens tout en aidant les pays en développement à passer de la précarité énergétique à l'abondance en énergie propre. Concrètement, l'Union devrait :

- faire des îles européennes les figures de proue de la transition énergétique, en soulignant que Malte et Chypre, ainsi que les régions ultrapériphériques d'Europe, peuvent profiter du passage à un mix 100 % énergies renouvelables.
- démontrer que l'Europe n'est pas le dindon de la farce de la mondialisation. Le dumping de la Chine sur les panneaux solaires détruit des milliers d'emplois européens dans l'industrie solaire. La Chine achète désormais des gestionnaires de réseau de transport d'électricité européens (GRT), au Portugal et en Italie pour commencer. L'Union européenne doit utiliser ses outils dans

les domaines du commerce, de la sécurité et de la concurrence afin de protéger efficacement les intérêts européens, c'est-à-dire s'assurer que ces achats ne se feront pas au détriment des entreprises européennes qui fournissent les GRT européens en équipements - tout en étant exclues du marché chinois. Une première étape essentielle consiste à identifier les investissements étrangers dans des secteurs stratégiques (énergie, numérique, médias).

- établir un partenariat UE-Afrique pour la transition énergétique qui implique les autorités publiques et la société civile. L'objectif est de fournir de l'électricité propre aux 600 millions d'Africains qui n'ont pas accès à l'électricité. Il s'agit d'un partenariat nécessaire au développement économique de l'Afrique, qui offrira de nouvelles possibilités commerciales tout en évitant que la misère économique n'encourage la migration forcée.

La Commission européenne a présenté les propositions clés qui détermineront l'avenir énergétique de l'Europe. Alors que les négociations commencent, nous devons désormais aider les décideurs à offrir un « accord global sur l'Union de l'énergie » qui serve les intérêts des citoyens européens. L'une des solutions consiste, pour la Commission européenne, à agir en tant que régulateur et financeur, mais également comme un acteur dynamique coopérant avec des entreprises tournées vers l'avenir, des ONG et des représentants élus pour passer aux actes et démontrer les avantages concrets de l'énergie propre pour tous.

Sur les mêmes thèmes...

DE L'INNOVATION PARTICIPATIVE POUR UNE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE EUROPÉENNE COMPÉTITIVE
Thomas Pellerin-Carlin et Pierre Serkine, *Tribune*, Institut Jacques Delors, septembre 2016

L'INNOVATION AU CŒUR DE L'UNION DE L'ÉNERGIE
Thomas Pellerin-Carlin, *Synthèse de la conférence sur l'Union de l'énergie*, Institut Jacques Delors, juin 2016

DE LA DISTRACTION À L'ACTION : UNE STRATÉGIE D'INNOVATION AUDACIEUSE POUR L'UNION DE L'ÉNERGIE
Thomas Pellerin-Carlin et Pierre Serkine, *Policy Paper No. 167*, Institut Jacques Delors, juin 2016

NÉGOCIATIONS CLIMAT 2015 : ACCÉLÉRER OU FREINER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ?
Thomas Pellerin-Carlin et Jean-Arnold Vinois, *Policy Paper No. 142*, Institut Jacques Delors, septembre 2015

DE LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE DE L'ÉNERGIE À L'UNION DE L'ÉNERGIE - UNE NOUVELLE PROPOSITION POLITIQUE
Sami Andoura et Jean-Arnold Vinois, *Études & Rapports n° 107*, Institut Jacques Delors, janvier 2015

Directeur de la publication : Yves Bertoncini • La reproduction en totalité ou par extraits de cette contribution est autorisée à la double condition de ne pas en dénaturer le sens et d'en mentionner la source • Les opinions exprimées n'engagent que la responsabilité de leur(s) auteur(s) • L'Institut Jacques Delors ne saurait être rendu responsable de l'utilisation par un tiers de cette contribution • Traduit de l'anglais par Charlotte Laigle • © Institut Jacques Delors

